

Un Avenir Avec les Saint-Pairais

Les élections municipales et notre Association !

Courriel de l'association :
uaasp50@gmail.com

Mobile de l'association :
06.98.03.38.32.

site de l'association :
<https://avenirsaintpairais.wixsite.com/avenirsaintpairais>

Quelques réflexions que nous soumettons aux candidates et aux candidats à partir de **constats** que nous avons faits tout au long des trois dernières années (création de notre association début 2017)

A suivre une deuxième contribution

Elle concerne :

- Les 3 besoins des habitants auxquels il faudrait répondre de façon prioritaire (voir le résultat de notre enquête)
- Les chantiers très importants que la nouvelle municipalité va devoir mener à bien
- La nécessité d'un bon diagnostic des finances communales pour planifier les investissements à venir

Pour le bureau
Le 27 février 2020

Le Président,
Alain CABOS

1. Les projets d'importance

Place Marland,

Place publique, imaginer la transformer toute entière en une résidence hôtelière privée, et ce,

- sans avoir au préalable invité la population à s'approprier un schéma directeur d'aménagement de toute notre commune
- et sans avoir consulté les habitants et les résidents secondaires sur l'opportunité de "bétonner" cette Place ...

Aménagement de Saint-Pair-sur-Mer pour les 15 ans à venir

Passer un gros contrat d'études avec un Cabinet d'ingénieurs-conseil de Rouen

Les inviter à imaginer pendant plusieurs mois d'études, en chambre - c'est à dire sans lien aucun avec les habitants qui ont, faut-il le rappeler, *la maîtrise d'usage* – et imaginer dans le détail la transformation de toute notre commune sur les 15 années à venir.

Puis les inviter à en faire une présentation en public dont on ne peut aujourd'hui que déplorer l'effet si négatif !

Pour, in fine, oser ne plus en parler !

Préemption du site du Carmel

Préemption enclenchée à la dernière minute alors que le site était en vente depuis près d'un an

Aucune information aux habitants

- sur les destinations précises et détaillées et des bâtiments et des terrains
- sur les financements des différents investissements à venir.

Et donc, pas de réunion publique, pas de débats avec la population sur des scénarios possibles

Et, pour finir, un procès en justice avec les risques que l'on sait.

Quels enseignements en tirer ?

Si l'on veut agir dans la continuité ?

/

Si l'on prévoit de faire autrement demain ?

2. Relations avec les habitants

Laisser sans réponse les questions que se posent les habitants

Ex 1 : la fermeture de la Poste, information qui circule depuis mi-2018, confirmée par Mr le Maire en réponse à l'une de nos questions lors du forum des associations en septembre 2018

Ex 2 : après l'annonce de l'arrêt du projet d'une résidence hôtelière sur la Place Maurice Marland (juin 2018) ... silence complet ! et, de plus, pas de réponse à notre demande d'un vote au Conseil Municipal pour annuler le "déclassement" (voté fin 2018) ce qui pouvait laisser entendre que le projet de privatisation de cette Place était maintenu ...

L'écoute des habitants

En trois ans, au contact de la population, nous avons été souvent sollicités par des habitants revenant "bredouilles" de la Mairie où ils espéraient une écoute, voire une réponse pratique, sur des sujets comme par exemple :

- L'incompréhension de leurs factures d'eau
- La stupéfaction de constater l'attribution d'un permis de construire sur une dune de bord de mer avec une dérogation de construire à plus de 12m (au lieu de plus de 20m)
- La stupéfaction de voir s'implanter un lotissement de maisons cubiques en béton brut ... qui plus est dans un endroit à risque d'inondation ...
- l'insécurité ressentie par nombre de personnes à cause de la vitesse des voitures devant leurs domiciles respectifs, ou à des carrefours sans visibilité suffisante
- l'attribution d'un permis de construire dans une zone inondable
- etc.

Constats faits aussi par certains correspondants de quartier

La façon de consulter les habitants / les associations

Il ne s'agit pas, pour nous, ici, comme pour le point précédent (l'écoute des habitants) de faire un quelconque procès !

Il s'agit pour nous de comprendre et ensuite de se poser ensuite la questions suivante : demain, comment mieux faire ?

Il s'agit donc d'acter :

- soit des façons de faire inappropriées
- soit des contextes de concertation difficiles
- etc.

et de nous poser la question de « comment faire mieux ? »

Quels enseignements en tirer ?

Si l'on veut agir dans la continuité ?

/

Si l'on prévoit de faire autrement demain ?

3. Responsabilités de la commune de Saint-Pair-sur-Mer en lien avec GTM et le département

Constats :

A nos questions suivantes :

- la nouvelle cour de récréation de l'école primaire (suite aux travaux de la salle des sports) pourquoi l'avoir « bitumée noire » alors que l'on s'efforce partout de "débitumer" les cours de récréation et d'en faire des "oasis" adaptées aux enfants ?
- la fuite de mazout dans un petit ruisseau qui se jette dans la Saigue ?
- l'aire de grand passage des gens du voyage (que nous ayons été impuissants face à la Safer qui a osé proposer à la Préfecture que soient accaparées 12 hectares de terres cultivées et cultivables, outils de travail oh combien précieux d'agriculteurs Saint Pairais en activité - sans que la municipalité ait été consultée - cela laisse sans voix)

Les réponses obtenues sont lapidaires :

- ce n'est pas de notre ressort (cour de récréation)
- c'est le conseil départemental (la fuite de mazout)
- c'est la SAFER (l'aire de grand passage)

Est-ce que l'on peut comprendre que ce type de réponse lapidaire n'est pas du tout audible ?

Est-ce que l'on peut comprendre que les habitants ont besoin d'élues/élus qui agissent auprès des différents acteurs de notre territoire pour que les décisions prises le soient dans l'intérêt effectif de la population et de notre commune ?

Nos représentants au sein de GTM

A la suite de cette réflexion, on comprendra l'importance que nous accordons aux raisons qui vont présider au choix des représentants de notre municipalité au sein de GTM : quelles capacités requises pour faire autorité au sein de la communauté de communes ?

Quels enseignements en tirer ?

Si l'on veut agir dans la continuité ?

Ou

Si l'on prévoit de faire autrement demain ?

4. L'équipe municipale

Le constat que nous portons sur le son fonctionnement nous amène à nous poser les questions suivantes :

- 1) Comment réussir à fédérer l'équipe municipale et à l'animer tout au long de la mandature dans le cadre d'une vision partagée ?
- 2) Si oui, cette vision pourrait-elle être enrichie régulièrement par les contributions des habitants ?
- 3) Comment faire en sorte que le plus grand nombre d'élues/élus de la majorité et de la minorité puissent apporter leurs meilleures contributions en fonction de leurs savoir-faire propres, de leurs expériences, de leurs compétences ?

Point particulier : l'information précise des habitants sur les délibérations des réunions du Conseil Municipal

Comment permettre à la population d'accéder au contenu exact de ces délibérations ?

Comment réussir à ce que le compte-rendu - certes très succinct - qui est rédigé aujourd'hui, comporte **tous** les points importants évoqués ?